

# JOURNAL DE MONACO

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Bulletin Officiel de la Principauté

PARAISANT LE MARDI

**ABONNEMENTS :**

MONACO — FRANCE — ALGERIE — TUNISIE  
Un an, 12 fr. : Six mois, 6 fr. : Trois mois, 3 fr.  
Pour l'ÉTRANGER, les frais de poste en sus.

Les Abonnements partent des 1<sup>er</sup> et 16 de chaque mois.

**DIRECTION et REDACTION :**

au Secrétariat du Gouvernement.

**ADMINISTRATION :**

à l'Imprimerie de Monaco, place de la Visitation.

**INSERTIONS :**

Réclames, 50 cent. la ligne; Annonces, 25 cent.  
Pour les autres insertions, on traite de gré à gré.

S'adresser au Gérant, place de la Visitation.

**SOMMAIRE.****MAISON SOUVERAINE :**

Fête de la Saint-Albert.

**ÉCHOS ET NOUVELLES :**

M. Vénizélos à Monaco.

**VARIÉTÉS :**

Faute de charbon, brûlons de la tourbe. (Suite et fin.)

## MAISON SOUVERAINE

En raison des circonstances, S. A. S. le Prince dispense MM. les Fonctionnaires et les diverses Autorités de la Principauté de Lui adresser leurs vœux à l'occasion de la Saint-Albert.

Pour le même motif, la Fête de la Saint-Albert ne donnera lieu, cette année, à aucune manifestation de réjouissance.

Une grand'messe pontificale, suivie d'un *Te Deum*, sera célébrée à 10 heures, à la Cathédrale, par S. G. M<sup>sr</sup> Vié, évêque de Monaco, et les distributions de secours seront effectuées comme d'usage par les soins des Délégations communales.

## ÉCHOS & NOUVELLES

M. Vénizélos, Président du Conseil des Ministres de Grèce, qui se trouvait à Nice ces jours-ci, est venu dans la Principauté mardi dernier, où un déjeuner a été offert en son honneur par M. le baron Lehmann, Consul Général de Grèce dans les Pays-Bas, et M<sup>me</sup> la baronne Lehmann.

Assistaient à ce déjeuner : M. Romanos, Ministre de Grèce à Paris, M. le Conseiller de Gouvernement et M<sup>me</sup> Bellando de Castro, M. le Consul Général de France et M<sup>me</sup> Neton, et plusieurs notabilités grecques de la suite du Président.

Dans l'après-midi, M. Vénizélos s'est inscrit au Palais de S. A. S. le Prince, puis a visité le Musée Océanographique, où il a été reçu par M. le Docteur Richard.

Le lendemain, M. Ch. Bellando de Castro, Conseiller de Gouvernement, s'est rendu à Nice déposer sa carte à l'hôtel Négresco, où était descendu l'éminent homme d'État Grec.

## VARIÉTÉS

### Faute de charbon, brûlons de la tourbe.

(Suite et fin.)

La plus grande partie des tourbières se trouve entre les mains des communes qui en réservent l'exploitation à leurs administrés, de telle sorte que les personnes étrangères à ces communes ne peuvent obtenir une autorisation que très difficilement. D'autre part, les exigences des propriétaires de tourbières sont souvent trop grandes et croissent encore quand ils sont documentés sur la valeur de la tourbe.

Les prix de vente des terrains tourbeux varient entre 500 fr. et 25.000 fr. l'hectare. Ces derniers prix sont exagérés et absolument prohibitifs, car on doit obtenir la tourbe brute de 0 fr. 10 à 0 fr. 50 le mètre cube.

Nous venons de voir les facilités qu'il y aurait à vulgariser nos ressources en tourbe, combustible de surface, d'une extraction facile. Voyons les avantages de ces exploitations, qui correspondraient à :

1° Diminution de nos importations en houille anglaise, d'où économie de 2 milliards qui quittent définitivement la France par année de guerre, et de 400 à 500 millions en temps de paix, ce qui est déjà trop ;

2° Diminution du fret, de l'encombrement des quais et ports et, par voie de conséquence, amélioration de la crise des transports ;

3° Diminution de la crise du combustible et abaissement du prix de ce dernier ;

4° Possibilité de tirer de la tourbe les engrais et produits chimiques qui nous font défaut ;

5° Augmentation de l'étendue des terres cultivables, car la tourbe est inculte. Dans les tourbières de montagne, on découvrirait la terre vierge cultivable que les Hollandais appellent le « dalgron », qui est particulièrement fertile, et, de ce fait, la surface cultivable des Pays-Bas a été considérablement augmentée. Dans les tourbières en plaine, qui sont complètement sous l'eau, il serait préférable d'obtenir des étangs poissonneux, d'un meilleur revenu que les tourbières, des cressonnières, etc...

Dans les forêts domaniales, les Eaux et Forêts feraient une bonne opération en laissant enlever cette tourbe, permettant ensuite des plantations productives, tandis que les essais de plantation dans les tourbières non exploitées ont donné, à Bresles notamment, des résultats particulièrement mauvais.

Les progrès de la science nous permettent depuis peu d'utiliser la tourbe humide dans les gazogènes spéciaux et d'en retirer économiquement la force motrice qui nous manque et les sous-produits de la distillation : sulfate d'ammoniaque, acétate de soude, acétate de chaux, acétone, esprit de bois, goudron, etc. J'insiste particulièrement sur ce point de la distillation dans les avantages de l'utilisation de la tourbe, car nous n'avons rien fait en France dans ce sens.

Le *Berliner Tageblatt* nous apprend qu'il y a en Allemagne une « Société de Guerre de la Paille et de la Tourbe ». En temps de paix, il y a la « *Mitteilungen Verein zur Forderung der Moorkultur im Deutschland* ».

En Italie, il y a la « Société pour l'utilisation du combustible italien ». En Amérique, « l'*American peat Society* ».

En Angleterre, il existe des associations analogues : « *The Irish peat Development* », « *The Irish peat Industry* », « *The United Kingdom peat moss Litter* ». En Suède, il s'est créé il y a longtemps la « *Svenska Mosskulturforenin gens Tiskrift, Jonkoping* », etc.

En France, rien d'analogue.

En Russie, en plus de l'école des ingénieurs où l'on enseigne la manière d'exploiter, de travailler, d'employer, d'analyser, etc. la tourbe sans dégrader les tourbières, le gouvernement fait un gros effort pour l'utilisation de cette matière, dont la consommation va en augmentant. Grâce aux subventions de l'administration, depuis 1910 surtout, elle dépasse un million de tonnes par an.

La Russie renferme plus de 36 milliards de tonnes de tourbe sèche qui est extraite à raison d'une redevance de 5 à 35 centimes le mètre cube. Elle revient sur place de 9 à 12 francs la tonne et représente un appoint de 130 % de tout le combustible consommé dans certaines régions. En France, nous ne produisons pas en tourbe 1 % de notre consommation générale de combustible.

La tourbe couvre 7 % de la surface de la Russie, 20 % de la Finlande, 4,24 % de l'Allemagne, 12,50 % de la Suède ; il n'y aurait rien de surprenant à ce qu'elle couvrit 1 % de la France, puisque nous avons des tourbières d'un seul tenant de 3.000 hectares, et même de 5.000 hectares de superficie.

La puissance calorifique de la tourbe pour le chauffage des chaudières égale celle du bois sensiblement ; pratiquement, on compte qu'elle produit 2 k. 500 à 3 kilos de vapeur.

D'après Pécelet, la puissance calorifique de la bonne tourbe séchée à l'étuve est de 5.191 à 5.461 calories. D'après Tresca, la tourbe, carbonisée ou sèche, renferme 5.000 calories ; son volume est alors cinq fois et demi plus grand, comparé à celui de la houille. La tourbe avec 20 % d'eau donne 4.000 calories, ce qui est très appréciable.

Dans les analyses suivantes, il est tenu compte de 18/20 % d'eau, car la tourbe, même sortie de l'étuve, reprend ladite humidité au contact de l'air. Elles donneront une idée générale de la valeur des différentes tourbes.

|                                      | Calories |
|--------------------------------------|----------|
| La tourbe de Bresles noire renferme. | 4.774    |
| — — moussue.....                     | 3.957    |
| — — Chésy 1 <sup>e</sup> .....       | 4.490    |
| — — 2 <sup>e</sup> .....             | 3.914    |

|                                       |       |
|---------------------------------------|-------|
| La tourbe de Bourdon 1° .....         | 4.232 |
| — Cramon.....                         | 4.132 |
| — Long.....                           | 4.100 |
| — Vulcaire.....                       | 4.050 |
| — Champ de feu.....                   | 4.080 |
| — moyenne de tous pays à la main..... | 3.250 |

Pour le chauffage domestique, la tourbe peut être employée dans des salamandres, poêles, fourneaux de cuisines, etc.; la combustion est uniforme et se fait très lentement, mais il faut s'abstenir totalement de remuer les cendres pendant la combustion.

PIERRE DE MONTGOLFIER.

SOCIÉTÉ ANONYME  
DES  
BAINS DE MER ET DU CERCLE DES ÉTRANGERS  
A MONACO

AVIS

Messieurs les Actionnaires de la SOCIÉTÉ ANONYME DES BAINS DE MER ET DU CERCLE DES ÉTRANGERS, A MONACO, sont informés que l'Assemblée Générale extraordinaire, convoquée pour le 28 août 1917, n'a pu avoir lieu par suite de l'insuffisance du nombre d'actions déposées.

Conformément à l'article 43 des Statuts, les Actionnaires sont convoqués à une nouvelle réunion extraordinaire qui aura lieu le 5 décembre 1917, à 2 heures et demie de l'après-midi, au Siège de la Société à Monaco.

ORDRE DU JOUR :

- 1° Division éventuelle des actions en cinquièmes;
- 2° Ratification de divers baux et conventions;
- 3° Nomination d'Administrateurs en vue de compléter le Conseil d'Administration.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION.

Société de l'Hôtel de Paris et ses Annexes  
à Monte Carlo

Messieurs les Actionnaires de la Société de l'Hôtel de Paris et ses annexes à Monte-Carlo sont informés que l'Assemblée générale ordinaire convoquée pour le 14 Novembre 1917 ne pouvant avoir lieu par suite de l'insuffisance du nombre d'actions déposées, ils sont de nouveau convoqués, conformément à l'article 34 des statuts, à une nouvelle réunion ordinaire qui aura lieu le Jeudi six Décembre 1917, à 10 heures du matin, au siège social, Hôtel de Paris, à Monte Carlo.

ORDRE DU JOUR :

- Rapport du Conseil d'Administration;  
Rapport des Commissaires;  
Approbation des comptes de l'exercice 1916-1917;  
Nomination des Commissaires des comptes;  
Questions diverses.

Pour être admis à cette Assemblée, les Actionnaires devront déposer leurs titres, au siège social, cinq jours avant la réunion.

La production d'un récépissé de dépôt délivré par la Banque de France, le Crédit Lyonnais, le Crédit Foncier de France, la Société Générale, le Comptoir d'Escompte de Paris, la Société Marseillaise de Crédit industriel et commercial et les Banques Rothschild, équivaut à celle des titres eux-mêmes.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION.

Société Immobilière du Park-Palace de Monte Carlo

Société Anonyme au Capital de 1.000.000 de francs.

Messieurs les Actionnaires de la Société du Park-Palace sont informés que l'Assemblée Générale ordinaire convoquée pour le 14 Novembre 1917 ne peut avoir lieu par suite de l'insuffisance du nombre d'actions déposées.

Conformément à l'article 30 des statuts, les Actionnaires sont convoqués à une nouvelle réunion qui aura lieu le 14 Décembre, à 2 heures et demie de l'après-midi, au siège social, Park-Palace, à Monte Carlo.

ORDRE DU JOUR :

- 1° Rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice 1915-1916;
- 2° Rapport de MM. les Commissaires des comptes sur l'exercice 1915-1916;
- 3° Approbation des comptes de l'exercice 1915-1916;
- 4° Rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice 1916-1917;
- 5° Rapport de MM. les Commissaires des comptes sur l'exercice 1916-1917;
- 6° Approbation des comptes de l'exercice 1916-1917;
- 7° Nomination des Commissaires des comptes;
- 8° Questions diverses.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION.

PARFUMERIE

DE MONTE CARLO

NESTOR MOEHR

Parfumeur Distillateur

FOURNISSEUR BREVETÉ DE S. A. S. LE PRINCE DE MONACO

Boulevard de l'Ouest (Pont Sainte-Dévote)

MONTE CARLO

NOUVEAU PARFUM **ROSES BLEU** NOUVEAU PARFUM

Essences concentrées pour le mouchoir.

Eaux et Savons de Toilette. — Poudres de Riz et Sachets

Dentifrices.

Eaux de Fleurs d'Orangers et de Roses.

Lotions et Brillantines pour la tête.

EXTRAIT DE CANTHARIDES

Produit spécialement recommandé contre la chute des cheveux.

AMEUBLEMENTS & TENTURES

EUGÈNE VÉRAN

MAISON FONDÉE EN 1888

Villa des Garets, Boulevard de l'Ouest

MONACO (CONDAMINE)

INSTALLATIONS A FORFAIT

Reparations de Meubles

Etoffes — Laines — Crins animal et végétal — Duvets

PRIX MODÉRÉS

ÉLECTRICITÉ

Application Générale

DOUARD & Co

Ancien Contremaitre des Maisons Bouillet et Barbey.

11, avenue Saint-Charles, MONTE CARLO

L'Administrateur-Gérant : L. AUREGLIA.

Imprimerie de Monaco. — 1917.

SOCIÉTÉ MARSEILLAISE  
de Crédit Industriel & Commercial & de Dépôts

Société Anonyme. Fondée en 1865

Capital : 55.000.000 — Réserves : 21.000.000

Siège Social : MARSEILLE, Rue Paradis, 73

AGENCE DE MONACO :  
43, Rue Grimaldi (Condamine)

Escompte du Papier de Commerce  
Paiements et envois de Fonds :: Chèques  
Lettres de Crédit :: Ordres de Bourse  
Régularisation de Titres :: Dépôts de Titres  
Dépôts de Fonds à vue productifs d'intérêts  
Paiement de tous coupons Français et Etrangers  
Location de coffres-forts :: Dépôts de colis précieux  
Change de monnaies étrangères

BULLETIN

DES

OPPOSITIONS SUR LES TITRES AU PORTEUR

Titres frappés d'opposition.

Exploit de M<sup>e</sup> Vialon, huissier à Monaco, suppléé légalement par E. Miglioretti, du 18 janvier 1917. Une Obligation de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers de Monaco, portant le n° 53797.

Exploit de M<sup>e</sup> Vialon, huissier à Monaco, suppléé légalement par E. Miglioretti, du 10 février 1917. Un Cinquième d'Action de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers de Monaco, portant le numéro 16116.

Exploit de M<sup>e</sup> Vialon, huissier à Monaco, suppléé légalement par E. Miglioretti, du 28 mars 1917. Trois Obligations 4 % de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers de Monaco, portant les n°s 69024, 69025 et 69026.

Exploit de M<sup>e</sup> Vialon, huissier à Monaco, suppléé légalement par E. Miglioretti, du 13 avril 1917. Une Obligation de 300 fr. de la Société du Mont-de-Piété de Monaco, portant le n° 001115.

Exploit de M<sup>e</sup> Vialon, huissier à Monaco, suppléé légalement par E. Miglioretti, du 26 avril 1917. Une Action de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers de Monaco, portant le n° 13456 et une Obligation 4 % de la même Société, portant le n° 120485.

Exploit de M<sup>e</sup> Vialon, huissier à Monaco, suppléé légalement par E. Miglioretti, en date du 2 mai 1917. Dix Cinquièmes d'Actions de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers de Monaco, portant les numéros 19907, 23259, 30415, 30422, 30423, 35975, 40987, 45870, 48058, 82833.

Exploit de M<sup>e</sup> Vialon, huissier à Monaco, suppléé légalement par E. Miglioretti, en date du 2 mai 1917. Deux Obligations de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers de Monaco, portant les numéros 087456 et 134360.

Exploit de M<sup>e</sup> Vialon, huissier à Monaco, suppléé légalement par E. Miglioretti, en date du 7 mai 1917. Deux Obligations de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers de Monaco, portant les numéros 13499 et 40994.

Exploit de M<sup>e</sup> Vialon, huissier à Monaco, suppléé légalement par E. Miglioretti, en date du 10 mai 1917. Trois Actions de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers de Monaco, portant les n°s 38319, 39386, 39387.

Exploit de M<sup>e</sup> Vialon, huissier à Monaco, suppléé légalement par E. Miglioretti, en date du 25 mai 1917. Quatre Cinquièmes d'Actions de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers de Monaco, portant les n°s 026045, 034197, 034205 et 034217.

Exploit de M<sup>e</sup> Vialon, huissier à Monaco, suppléé légalement par E. Miglioretti, en date du 2 juillet 1917. Quatre Cinquièmes d'Actions de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers de Monaco, portant les numéros 54960, 54975, 54976 et 54977.

Exploit de M<sup>e</sup> Ch. Socal, huissier à Monaco, en date du 6 juillet 1917. Quinze Cinquièmes d'Actions de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers de Monaco, portant les numéros 17891 à 17905 inclus.

Exploit de M<sup>e</sup> Vialon, huissier à Monaco, suppléé légalement par E. Miglioretti, en date du 21 juillet 1917. Quatre Actions de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers de Monaco, portant les numéros 38390, 41515, 41761 et 48337.

Exploit de M<sup>e</sup> Ch. Socal, huissier à Monaco, en date du 5 septembre 1917. Un Cinquième d'Action de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers de Monaco, portant le numéro 44853.

Exploit de M<sup>e</sup> Ch. Socal, huissier à Monaco, en date du 10 octobre 1917. Deux Actions de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers de Monaco, portant les numéros 1831 et 1832.

Exploit de M<sup>e</sup> Vialon, huissier à Monaco, suppléé légalement par E. Miglioretti, en date du 6 novembre 1917. Cinquante Obligations de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers de Monaco, portant les numéros 75202 à 75251 inclus.

Exploit de M<sup>e</sup> Ch. Socal, huissier à Monaco, en date du 8 novembre 1917. Deux Actions de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers de Monaco, portant les numéros 46018 et 52961.

Exploit de M<sup>e</sup> Ch. Socal, huissier à Monaco, en date du 10 novembre 1917. Une Action de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers de Monaco, portant le numéro 45246.

Mainlevées d'opposition.

Exploit de M<sup>e</sup> Vialon, huissier à Monaco, suppléé légalement par E. Miglioretti, en date du 29 janvier 1917. Une Action de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers de Monaco, portant le n° 53397.

Titres frappés de déchéance.

Néant.